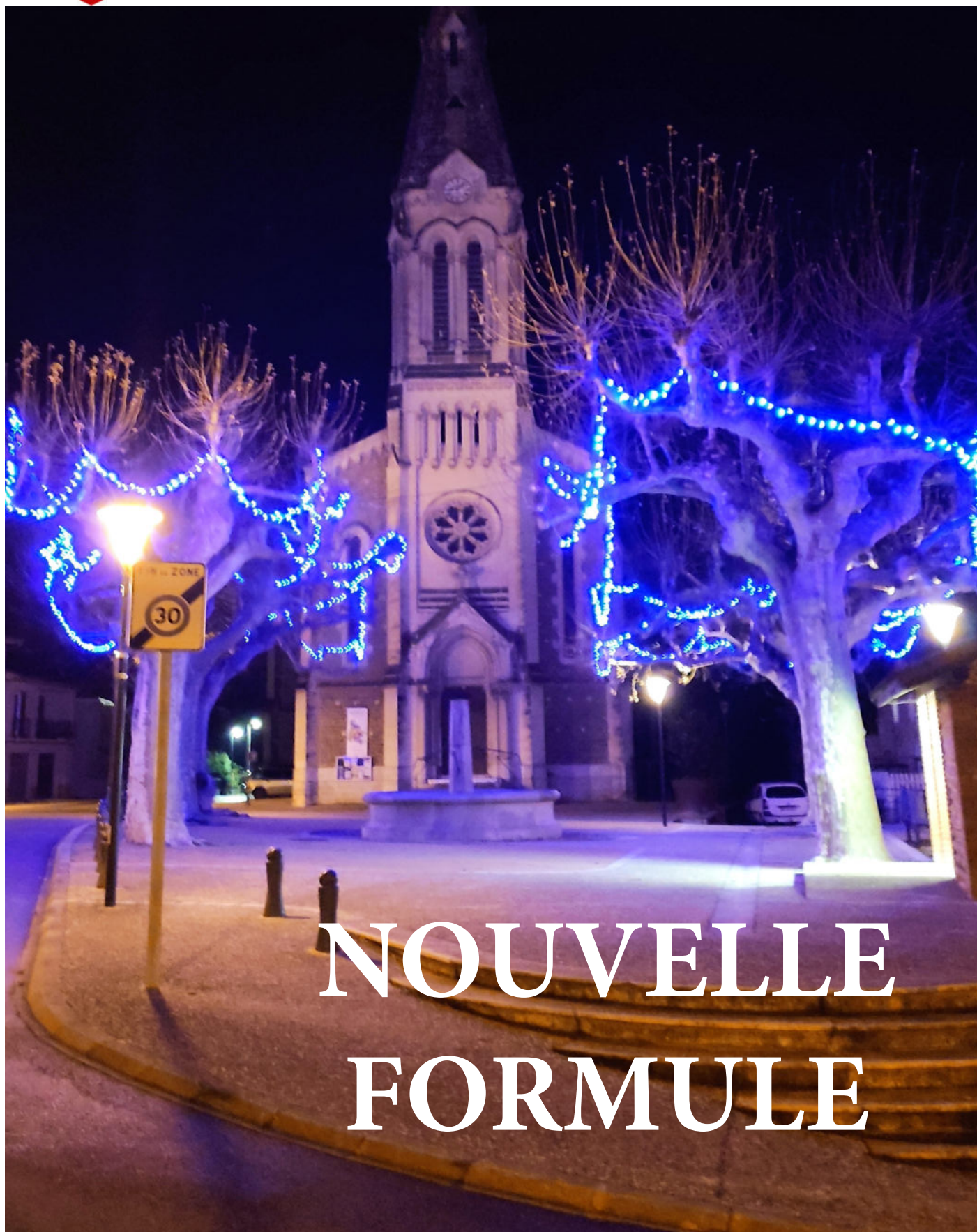




LE PETIT LENSELOIS

N°35

Décembre 2020
Journal Communal



NOUVELLE FORMULE

SOMMAIRE

- Page 2 : Editorial
- Page 3 : Infos Municipales
- Page 4 : Vie Communale
- Page 5 : Vie Communale - Suite
- Page 6 : Vie Associative
- Page 7 : Vie Economique
- Page 8 : Intercommunalité

Mairie de Lens-Lestang


30 montée de la mairie
26210 Lens-Lestang


04 75 31 91 29

mairie@lens-lestang.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 9h00 - 12h30
Mercredi : Fermée
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h30
Samedi : 9h15 - 12h15
Dimanche : Fermé

 mairie-lens-lestang.fr

 commune de lens-lestang - officielle

Population : 912 habitants

Superficie : 16,41 km²

Porte de
Drôme Ardèche
Communauté de communes



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le Petit Lenselois - N°35
Décembre 2020

EDITORIAL

2



Madame, Monsieur,

Ce début de mandat perturbé par la crise sanitaire n'a pas freiné notre volonté d'œuvrer pour notre village. Vous avez pu constater ces derniers temps des travaux de sécurisation de la rue de Marion, la mise en place d'un stationnement pour les vélos à proximité de l'abri bus de la place des Tilleuls, l'installation d'un coffret électrique place de la Bascule pour favoriser l'arrivée de nouveaux commerçants sur le marché du vendredi matin, ou encore la réfection en cours d'une portion de trottoir au début de la route du Grand-Serre.

Début janvier une demande de permis de construire pour une halle couverte au parc du Regrimet sera déposée, en espérant que les diverses manifestations qui se déroulent traditionnellement en ce lieu puissent reprendre et soient ainsi mieux accueillies.

Les logements sociaux réalisés sur l'emplacement de l'ancienne cure seront terminés fin février et permettront l'accueil de nouveaux habitants.

Il est temps de tourner la page de l'année 2020 pour écrire ensemble la suivante. Je souhaite qu'elle soit remplie de bonheur, de joie et de paix pour chacune et chacun d'entre vous.

Bonnes fêtes de fin d'année

Votre Maire

François FAURE



Toute l'équipe municipale vous souhaite de très belles fêtes !

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le plan communal de sauvegarde est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Ce plan intègre une liste des personnes vulnérables. L'inscription sur cette liste est volontaire et facultative.

Les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) restent confidentielles.

En période de canicule, de grand froid, de catastrophes naturelles, ou comme actuellement en période de confinement liée à l'épidémie de CODIV19, les personnes membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) se chargent de contacter les personnes vulnérables.

Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, ou si vous avez plus de 65 ans, nous vous incitons à vous inscrire sur ce registre !

Comment vous inscrire ?

Il vous suffit de remplir le document que vous trouverez joint à votre « Petit Lenselois » et en le faisant parvenir à la Mairie.

Une autre personne peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.).

Toute personne peut être radiée du registre quand elle le souhaite sur simple demande écrite adressée à la Mairie ou au CCAS.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE



Le SDED est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité dans la Drôme. A ce titre il délègue la gestion de son réseau à Enedis dans le cadre d'un contrat de concession.

Lors de l'événement climatique des 14 et 15 novembre 2019, des chutes exceptionnelles de neige collante ont provoqué des dégâts considérables sur les réseaux aériens dans la Drôme notamment.

Les Maires et leurs équipes municipales se sont mobilisés aux côtés de leurs administrés. Les équipes d'Enedis avec les entreprises spécialisées ont œuvré avec force et efficacité même si l'ampleur de la tâche a fait que certains foyers n'ont pu être réalimentés qu'après plusieurs jours d'attente.

Pour le SDED comme pour Enedis, l'objectif depuis cet épisode est à terme de réaliser des travaux d'investissements pour mieux sécuriser les réseaux durablement. En effet après les phases urgentes de réalimentation, sécurisation puis consolidation nous allons entrer dans la phase reconstruction :

Enedis travaille sur un projet « Reconstruction Neige 2019 ». Des chantiers qui visent à augmenter la résilience du réseau électrique, tout en optimisant son maillage. Le SDED, de son côté, a sollicité des financements exceptionnels auprès des services du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire par le compte du FACE (Financement des Aides aux Collectivités territoriales pour l'Electrification rurale). Des financements exceptionnels de 2,5M€ ont ainsi été obtenus. Ils permettent de compléter les propres investissements annuels du SDED qui représentent déjà 25M€.

La phase de consolidation devrait s'achever d'ici mi-2021. (www.sded.org)

RETRAIT D'ARGENT



Pour ceux qui voudraient retirer des espèces, deux points de retrait guichets sont disponibles dans le village :

- «La Banque Postale» à l'agence postale de la commune, située à la mairie.

- «Crédit Agricole» au Bar des Voyageurs, face à la place de la Bascule.

VOEUX ANNUELS DU MAIRE

Vu le contexte sanitaire actuel et l'interdiction des rassemblements, les voeux du Maire pour l'année 2021 n'auront pas lieu en présentiel.

Ils seront diffusés et disponible sur notre site Internet et notre page Facebook le samedi 09 janvier 2021 à 18h00.

PARC DU REGRIMET

Suite à l'épisode neigeux de novembre 2019, le parc a fait l'objet d'une sécurisation par nos agents municipaux et l'entreprise «Filao Scop».

Cette même entreprise, sur délibération du conseil municipal, est revenue début décembre pour démarrer un plan de sauvegarde et de conservation pour assurer la protection des essences d'arbres rares qui boisent notre parc municipal.

ATTESTATION COVID-19

Pour information, des attestations de déplacement sont disponible en mairie, à la boulangerie et au bureau de tabac.



Confinement, couvre-feu, n'hésitez pas à venir en chercher en fonction de vos besoins.

CITY STADE

Une commission spéciale s'est formée pour mener à bien ce projet de longue date : l'installation d'un City Stade !

Il prendra place sur l'un des terrains de tennis. Cette nouvelle structure sportive devrait ravir les enfants demandeurs et servir à l'éducation sportive de nos jeunes écoliers.

En attendant son arrivée, une cage de foot a été déplacée de l'ancien terrain vers le champ de foire derrière les tennis et le terrain de boules, par des membres de l'équipe municipale.



11 NOVEMBRE 2020

La commémoration en l'honneur de l'armistice du 11 novembre s'est déroulée de manière protocolaire en présence d'une partie du conseil municipal.

Compte tenu du contexte sanitaire, la population n'était malheureusement pas invitée à assister en direct à cette cérémonie.

Vous pouvez retrouver le déroulé de la cérémonie sur notre page facebook et notre site internet.



CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR



Le 10 octobre a été une journée importante pour notre commune ! Ce jour là, nous avons procédé à l'élection de notre tout premier **Conseil Municipal Junior (CMJ)** !!

12 enfants de 8 à 10 ans viennent représenter les jeunes de notre village, bien décidés à remplir leur mission de nouveaux élus et déjà plein de bonnes idées pour améliorer leur cadre de vie.

Nous souhaitons toutes nos félicitations et un très bon mandat à (par ordre des votes): *Gabriel Gallait, Emmy Courtois, Éva Bernard-Henry, Imanol Riche, Julien Taravillo, Nolan Blazy, Timéo Hernandez, Tim Jolly, Maxence Hermange, Aylin Martinov, Natis Blazy et Kailine Hernandez.*

Élus pour 2 ans, ils sont encadrés par *Michelle Berut* (2nd adjointe), *Axel Gallait* et *Béatrice Cardaillac* (conseillers municipaux).

Malheureusement, en raison du contexte sanitaire, l'installation de ce conseil a été reportée au mois de janvier 2021, en espérant que la situation sera plus favorable. Nos jeunes sont impatients d'œuvrer pour notre commune !

CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Suite au renouvellement de mandat de notre municipalité, le bureau qui compose le CCAS a lui aussi été renouvelé.

Nous pouvons compter sur : Mesdames *Michelle Berut, Nadine Brun, Brigitte Aubert, Morgane Henry, Annie Aubert* et Monsieur *Pascal Guitton* pour la municipalité et Mesdames *Marie-Thérèse Peyron, Marie-Hélène Prost, Marie-Christine Drogue* et Messieurs *Jean-Paul Mari, Michel Maure, Pierre Vallet* pour la citoyenneté, ainsi que sur la présence de notre maire, *François Faure*.

Après avoir présenté les missions et le budget du CCAS aux nouveaux membres, il a été rappelé le partenariat avec le **Relais Alimentaire de la Galaure** et rappelé l'importance du suivi des personnes vulnérables, notamment en cette période.

Malheureusement, en raison des conditions sanitaires, le repas annuel n'aura pas lieu.



Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, les CCAS ont pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer différentes structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, les CCAS possèdent d'ailleurs une double fonction : **Accompagner l'attribution de l'aide sociale légale** (*instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...*) et **dispenser l'aide sociale facultative** (*aide alimentaire, ...*), fruit de la politique d'action sociale de la commune.

Si vous êtes en difficulté, prenez contact avec votre municipalité pour obtenir ses coordonnées. Respect et discrétion sont de rigueur, n'hésitez pas.

INFOS TRAVAUX

Bien que la vie soit ralentie par la pandémie de Covid-19, notre commune continue de s'entretenir et de s'améliorer. Aussi avez-vous pu voir diverses phases de travaux ici et là.



Fin octobre a eu lieu une intervention d'urgence pour le remplacement d'une canalisation rue des Merles.

Il y a eu diverses interventions sur le réseau électrique dans le quartier des Granges, notamment pour résoudre des problèmes de tensions sur la route de Manthes.

Divers nids de poules ont été comblés dans le village. Si vous en constatez, n'hésitez pas à prévenir la mairie !.

Un boîtier de raccordement électrique a été mis en place à l'angle de la place de la Bascule et de la rue Commandeur.

Il servira au raccordement de nos marchands les jours de marché.

Nous remercions *M. Chaumat*, dont l'habitation jouxte la place, pour les dépannages occasionnels et la fourniture d'électricité lors de nos manifestations !



Des coussins berlinois ont été installés rue de Marion, suite à des plaintes contre la vitesse des véhicules dans ce quartier.

Afin d'assurer la sécurité des piétons et écoliers qui empruntent cette rue chaque jour, ces ralentisseurs et autres panneaux indicateurs ont été posés à 3 emplacements différents.

Des racks à vélo ont été installés à côté de l'abris bus, sur la place des Tilleuls.

Cela permettra aux enfants venant prendre le car scolaire d'attacher leurs montures lorsque les beaux jours reviendront où aux habitants venant voir nos commerçants en vélo de se garer quelque part.

ÉTAT CIVIL

DECES

- Bruno PLISSON (Famille Filhol), 58 ans, le 19 octobre 2020

- Louise SENECLAUZE (née VIVIER), 100 ans (mère de Christiane MARI), le 29 septembre 2020

- Robert MARTEL, 70 ans, le 21 novembre 2020

NAISSANCES

- Noah BERNARD HENRY, le 10 octobre 2020, de Morgane HENRY et Michel BERNARD

- Maëlyne et Justyne BAULE, le 25 août 2020, d'Amélie GUITTON et Denys BAULE

MARIAGE

- Emilie BRUN et Morgan LACROIX, le 22 août 2020

En raison du respect à la liberté individuelle, certains évènements d'état civil ne sont pas publiés dans notre journal.

LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DE CHÂTENAY

Le 20 Octobre, malgré la pandémie, plus de 30 personnes étaient présentes à l'assemblée générale de l'association «**Sauvegarde de la Chapelle de Châtenay**», dans le strict respect des mesures barrières. A signaler aussi que plus de 70 membres (sur les 125 que compte l'association) avaient auparavant retourné leur adhésion pour 2021. Ceci démontre une nouvelle fois le fort attachement de tous à ce beau patrimoine communal. Nous en sommes très heureux.

Au cours de la réunion, après le bilan d'activité 2020, furent présentées les actions 2021. Grâce aux travaux de fond portant sur le bâtiment lors des années passées, l'état de la chapelle est désormais satisfaisant. Dès lors l'association, tout en gardant un œil attentif sur sa maintenance, va chercher à développer la connaissance du lieu par le plus grand nombre. Déjà, un logotype a été créé, une page Facebook diffuse l'actualité de l'association et très bientôt un panneau extérieur accueillera et renseignera tous ceux qui passent sur le site.

Enfin, le fait majeur sera l'organisation, dans l'édifice, de l'expo-photos «**Chapelles de Pays**» en septembre, lors des **Journées nationales du Patrimoine**. L'occasion, de découvrir plus de 25 chapelles photographiées en Drôme des collines et en Isère voisine. Nous en reparlerons bientôt. Les projets ne manquent pas, alors si vous voulez rejoindre l'association, bienvenue à tous !

Coordonnées : sauvegardechapelledechâtenay@gmail.com



L'AMICALE DES BOULES

L'association **AMICALE des BOULES** nous informe qu'un nouveau bureau s'est formé suite au départ de *M. Olivier MARTINEZ* et nous le présente comme suit :

Pierrick Frize : *Président* / Étienne Thibaud : *Vice-Président* / Denis Vallet : *Trésorier* / André Fayon : *Secrétaire*
Alain Desfonds et Jocelyn Soupaya : *Vice-trésoriers* / Julien Magniat : *Vice-secrétaire*

Concernant la matinée tête de Veau du dimanche 06 décembre, elle est reportée courant 2021.

Les prochains concours : Quadrette M3-M4 le 30/01/2021 à Anneyron / Quadrette Vétérans le 25/02/2021 à Anneyron.

SOU DES ÉCOLES

En ce début d'année, les restrictions sanitaires qui impactent la vie scolaire mettent à mal l'organisation d'évènement par le Sou des écoles. Contraint d'abandonner cette année la traditionnelle vente de sapins, le Sou a tout de même proposé une vente d'escargots pour les fêtes.

Il n'y aura cependant pas de spectacle de Noël pour les enfants qui recevront tout de même leur fidèle ballotins de chocolats.



Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée fin septembre, le bureau a été renouvelé :

Président : *Axel Gallait* / Vice-Présidente : *Véronique Jolly* / Trésorier : *Romain Riche* / Secrétaire : *Marion Galland*
Trésorière adjointe : *Béatrice Cardaillac* / Secrétaire adjointe : *Morgane Henry*

Mi-novembre, face à l'imposition du port du masque par le gouvernement pour les enfants de plus de 6 ans et parce que cela représente un coût pour les familles, le Sou a offert à chaque enfant un lot de deux masques en tissu, lavable et aux normes recommandées. Les enseignants et encadrants de l'école ont aussi reçu leur masque aux couleurs du nouveau logo de l'association.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a ré-ouvert ses portes aux horaires habituels : le **mercredi de 14h30 à 16h 30** et le **samedi de 10h à 12h**. Un large choix est à la disposition des adultes mais aussi des enfants de tout âge. *L'inscription est gratuite*. Depuis le début de l'année, les animatrices de la bibliothèque ne sont pas intervenues au sein de l'école, faute au contexte sanitaire.

N'hésitez pas à venir en famille. Transmettre le goût de la lecture et du savoir est essentiel pour le bien-être de nos enfants.

ACCA - CHASSE

Toutes les manifestations prévues par l'association **ACCA** ont dû être annulées y compris la matinée boudin prévue le dimanche 28 février 2021 à la «Maison pour Tous».

MADE BY MOI-MÊME

Un nouveau commerce s'est installé mi-octobre 2020 dans le local de l'ancienne Poste, rénové pour l'occasion (entre la place de la Poste et la place des Tilleuls).

Delphine SEYVE, *Conseillère en Economie Sociale et Familiale (diplômée d'état)*, propose des ateliers écologiques et de l'accompagnement dans les démarches administratives.



Pendant les ateliers, les participants abordent le quotidien avec une vision plus écoresponsable, avec la création de produits cosmétiques, produits ménagers mais aussi de la couture 0 déchet.

Des ateliers autour du 0 déchet ont également lieu. L'objectif de ces temps est de proposer des pistes d'évolution vers une vie plus saine. L'accompagnement administratif se fait lors d'entretiens individuels pour aider à la constitution de dossiers (retraite, surendettement, CAF...), de l'accompagnement budgétaire, de la rédaction de courriers ...

Un espace est dédié au prêt de livres sur des thèmes ciblés : 0 déchet, gestion du quotidien, parentalité, développement personnel.

L'Atelier propose des « bons cadeaux », à offrir pour toute occasion. Les ateliers ont lieu les lundi et samedi matins, mardi soir et vendredi après-midi.

L'Atelier Made By Moi-Même est ouvert les :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. La prise de RDV est conseillée.

Les prochaines dates de janvier 2021 à retenir (selon autorisations gouvernementales) :

le 04 : soins du bébé / le 05 : entretien du linge / le 9 : Tote bag réversible

le 11 : vaisselle / le 12 : Bee's wrap / le 15 : entretien du logement

et bien d'autre disponible sur sa page Facebook : «MADE BY MOI MÊME»

Coordonnées : 06 50 25 26 07 ou par mail : madebymoimeme@ecomail.fr

THÉRAPEUTE

Nous souhaitons la bienvenue à **Madame FILLET**, *thérapeute holistique*. Elle exerce autour de trois axes: le corporel, l'émotionnel et l'énergétique. Son «outil» de référence est l'ostéopathie et notamment la *méthode Poyet*.

Elle nous propose donc des séances personnalisées et adaptées aux besoins de chacun, d'une durée d'environ 1h30 à son domicile.

Récemment installée au quartier de la Saône, n'hésitez pas à la contacter pour plus d'information ou prendre rdv.

Coordonnées : 06 48 03 88 14

PLOMBIER - SD PLOMBERIE

Nous souhaitons la bienvenue à **Sébastien DESCHAMPS**, plombier chauffagiste arrivant sur la commune avec sa femme, sa fille et leur futur bébé.

Souhaitant vivre et faire grandir leurs enfants dans un joli petit village à l'écart de la ville et de sa pollution, c'est notre charmant petit village qu'ils ont choisi !

Plombier chauffagiste de formation j'ai créé en 2020 ma société.

Il vous propose de réaliser devis, recherche de fuite, dépannage, remise en état et petits travaux de carrelage, faïence et électricité.

Coordonnées : 06 60 11 86 25 ou par mail : SDPlomberie38@gmail.com

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Nous vous rappelons la tenue de notre marché hebdomadaire tous les vendredis, sur la Place de la Bascule.

Vous retrouverez nos marchands, producteurs et artisans de 9h30 à 12h00.

Nos marchands réguliers :

- Charcuterie / Traiteur
- Maraîchers
- Fromagerie
- Olives et de fruits secs
- Bières artisanales
- Savons et bougies naturels

Nos marchands occasionnels :

- Apiculteur - Miellerie
- Confiture / Pâte de fruits



POUR LES FÊTES

Notre **charcutière / traiteur**, *madame Francoz*, présente sur notre marché hebdomadaire, sera présente les **24 et 31 décembre sur la place de la Bascule de 14h30 à 16h !!**

N'hésitez pas à lui passer commande pour vos repas de fêtes ou venir directement à sa rencontre.

Coordonnées : 06 60 44 42 38
ou maisonfrancoz@laposte.net

CAMION PIZZA

Tous les mardi dès 18h, retrouvez le **camion pizza l'Etna** de *Laurent Trupia*, sur la place de la bascule.

Pizzas artisanales, large choix et programme de fidélité ... laissez vous tenter !

Coordonnées : 06 03 18 24 57

DE TOUT COEUR AVEC NOS COMMERCANTS

15 € dépensés = 15 € offerts !

Lancée depuis le 1er décembre, l'opération «De tout cœur avec nos commerçants» bat son plein !

Vous achetez un bon d'achat de 15 euros et la communauté de communes vous offre un bon d'achat du même montant à dépenser dans les commerces du territoire !

Ce dispositif double votre pouvoir d'achat tout en soutenant les petits commerçants de proximité qui ont été si durement touchés pendant cette crise sanitaire.

Comment ça marche ?

- ▶ Vous êtes commerçants du territoire ? Inscrivez-vous dès maintenant sur la plateforme www.beegift.fr pour participer à l'opération : ça prend moins de 5 minutes et c'est totalement gratuit !
- ▶ Vous êtes habitants ? Dès le 1er décembre, rendez-vous sur le site : www.portededromardeche.fr pour consulter la marche à suivre. Restez connectés, plus d'informations à venir.



CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNALE

Lancés à la fin de l'année 2019, les travaux du centre de santé intercommunal à Saint-Rambert-d'Albon devraient être terminés dans le courant du printemps 2021 avec une ouverture prévue dans la foulée.

Déjà un responsable, une secrétaire et deux médecins font partie du projet alors que le recrutement n'a pas été officiellement lancé, preuve que cette idée innovante attire des professionnels.

A terme, le centre accueillera deux autres médecins généralistes et d'autres professionnels de santé (sage-femme, psychologue, orthophoniste, infirmière, etc).

Il s'agit du premier centre de santé intercommunal de Drôme et d'Ardèche à salarier ses professionnels de santé.

HOMMAGE À FREDDY MARTIN-ROSSET

Freddy Martin-Rosset est décédé le 27 novembre. Il était maire honoraire d'Epinouze et le tout premier président de la communauté de communes Porte de DrômArdèche. Ancien journaliste et rédacteur en chef de l'Agriculture Drômoise, Freddy Martin-Rosset a été maire d'Epinouze de 1992 à 2014. Il était également président de la communauté de communes Rhône-Valloire de 2008 à 2014 avant de devenir président de Porte de DrômArdèche en 2014 lors de la fusion.

Les élus lui ont rendu hommage à travers une minute de silence lors du conseil communautaire du 10 décembre. «Freddy était de ces élus qui portent une ambition et une vision pour leur territoire. L'héritage qu'il nous laisse est immense» a déclaré Pierre Juvet.



CENTRE DE DEPISTAGE COVID-19 À ST VALLIER

Vous souhaitez vous faire dépister de la Covid-19 et avoir un suivi personnalisé ? Ouvert depuis le 20 novembre, le **Centre Covid Porte de Drômardèche**, situé à l'**hôpital de Saint-Vallier**, vous permet de le faire gratuitement, rapidement et sans médecin traitant !

Que vous soyez positifs ou négatifs, l'équipe emmenée par les docteurs Mondon et Prothon vous accompagne dans vos démarches et les bons gestes à avoir. C'est plus de sérénité dans ce moment difficile !

Pour prendre rendez-vous, il vous faudra appeler le : 04 75 68 37 87. Restons toutes et tous prudents !